

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE INSEE ÎLE-DE-FRANCE

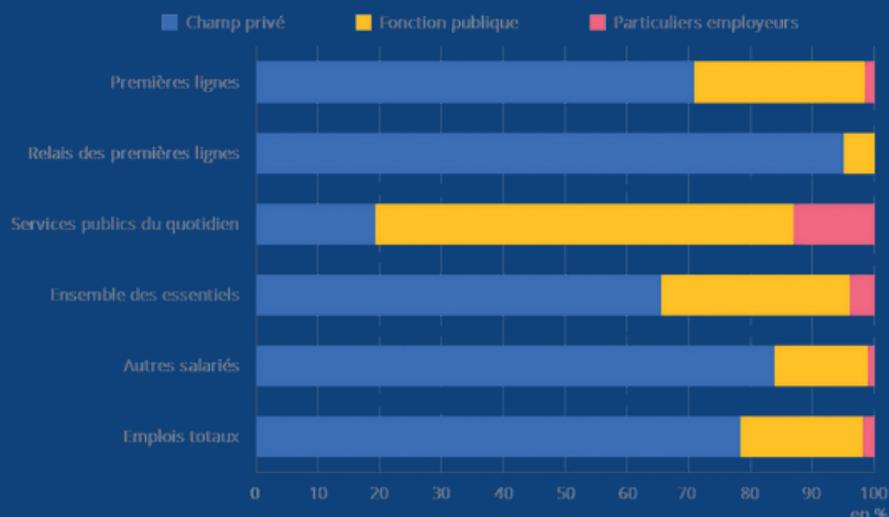
JANVIER 2023

## LOGER LES TRAVAILLEURS ESSENTIELS À PROXIMITÉ DU LIEU DE TRAVAIL : UN ENJEU FORT POUR LEURS EMPLOYEURS EN ÎLE-DE-FRANCE

En 2019, environ 150 000 employeurs comptent au sein de leurs effectifs salariés au moins un travailleur essentiel du quotidien en Île-de-France, soit deux employeurs sur cinq.

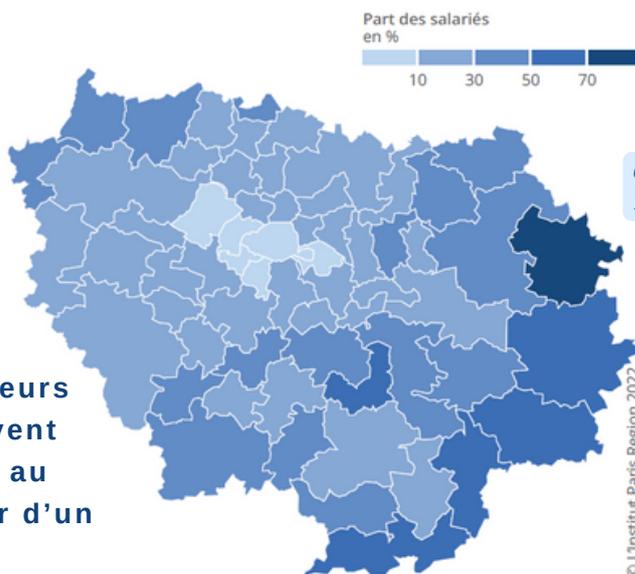
Répartition des salariés selon leur caractère essentiel et par domaine

- 66% des travailleurs essentiels exercent dans le champ privé
- 31% exercent dans la fonction publique



Part des salariés percevant un salaire suffisant pour se loger dans un appartement de 49 m<sup>2</sup> du parc locatif privé situé dans le territoire (Paris ou intercommunalité) où ils travaillent

Salariés des premières lignes



"Les travailleurs de première ligne sont encore moins susceptibles d'habiter près de leur lieu de travail s'il est situé dans une zone de forte tension immobilière"

Moins de 5 % des travailleurs de première ligne perçoivent un salaire correspondant au moins à trois fois le loyer d'un logement-type à Paris.

Insee Analyses Île-de-France N°164 - Loger les travailleurs essentiels à proximité du lieu de travail : un enjeu fort pour leurs employeurs en Île-de-France

Étude menée en partenariat avec l'Institut Paris Région

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Contact presse: Eric Bonnefoi - 01.30.96.90.51